

**PROCÈS-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2024**

Date de la convocation : 10/12/2024.

Date d'affichage : 10/12/2024.

L'An Deux Mil Vingt-Quatre,

Le dix-huit décembre,

à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

Présents : Mme Christiane BOCQUET, 1ère adjointe, Mme Chantal GENTY, 4ème adjointe, Mme Florence AUCOIN, M. Sébastien CIUDAD, Mme Mélinda CORNE, Mme Elisabeth LÉLU, M. Patrick SAUTEREAU, M. Serge SOSIEWICZ, M. Frédéric ZALEWSKI.

Absents : Mme Anne-Marie BACHOLLET a donné procuration à Mme Christiane BOCQUET. Mme Jessaline BINET a donné procuration à Mme Mélinda CORNE. M. Benoît DEBRY a donné procuration à M. Gilles NOËL. M. Michel PILOQUET a donné procuration à M. Sébastien CIUDAD, M. Pascal RIALLOT a donné procuration à Mme Chantal GENTY.

ORDRE DU JOUR :

1 **Nomination d'un secrétaire de séance.**

2 **Approbation du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2024**

3 **ADMINISTRATION GENERALE**

- a) FORÊT COMMUNALE 2025 : martelage, vente, affouage et garants.
Présentation de l'aménagement de la forêt indivise avec Villers-le-Sec (Montlidoux et Grand Montois).
- b) POSTE CHEF DE PROJET « PVD » : demande de financement du poste auprès des services de l'Etat.
- c) IMMEUBLE REX BARRAT : validation de l'avant-projet définitif des travaux.

4 **ADMINISTRATION FINANCES**

- d) BUDGET PRINCIPAL : contractualisation d'une ligne de trésorerie.
- e) MAISON DU GOUVERNEUR (rue des lods) : devis de travaux prévisionnels et demandes de subventions.

5 **QUESTIONS DIVERSES**

Il a été dénombré dix conseillers présents et il a été constaté que la condition de quorum était remplie.

Monsieur le Maire sollicite une minute de silence pour les victimes du cyclone Chido à Mayotte.

Avec l'approbation de l'assemblée délibérante, des questions ont été rajoutées au présent ordre du jour, à savoir :

- **ADRESSAGE** : proposition de numérotation des constructions existantes et futures situées sur la zone d'activités « les plantes froides ».
- **SOUTIEN FINANCIER** aux victimes du cyclone Chido à Mayotte.

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

M^{me} Chantal GENTY a été nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 novembre 2024

Le procès-verbal de cette réunion a été approuvé par l'ensemble des conseillers municipaux. Il a été arrêté et signé en date de ce jour par Monsieur le Maire et la secrétaire de cette séance.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ACTÉES LORS DE LA RÉUNION

- 1) **Délibération n° 2024-67** – martelage, vente, affouages en forêt communale pour l'année 2025 et désignation de quatre garants (M. Michel ALEXANDRE, M. Fabrice BOURGEAT, Mme Raymonde REGNIER, M. Serge SOSIEWICZ).
Approuvée à l'unanimité.
- 2) **Délibération n° 2024-68** – présentation par l'ONF de l'aménagement de la forêt indivise de Villiers-le-Sec (2/3) Varzy (1/3) pour la période 2024-2038
Approuvée à l'unanimité.
- 3) **Délibération n° 2024-69**– demande de financement auprès de l'Etat au titre du Fonds National de l'Aménagement de Développement du Territoire (FNADT), à hauteur de 75 % de la rémunération du poste de chef de projet du programme de Petites Ville de Demain.
Approuvée à l'unanimité.
- 4) **Délibération n° 2024-70**– contractualisation d'une ligne de trésorerie de 150 000,00 € sur une période d'un an, auprès de la Caisse d'Epargne BFC (seul organisme bancaire ayant répondu aux critères de la sollicitation de la collectivité).
Approuvée à l'unanimité.
- 5) **Délibération n° 2024-71**– contribution financière de 500,00 € en soutien aux victimes du cyclone Chido à Mayotte. Versement de ce don auprès de la Protection civile.
Approuvée à l'unanimité.
- 6) **Délibération n° 2024-72**– dénomination officielle rue les plantes froides dans la zone d'activités située route de Clamecy. Attribution de numéros pour les bâtiments existants et futurs (côté pair et impair).
Approuvée à l'unanimité.

- 7) **Délibération n° 2024-73**– approbation de l’avant-projet définitif relatif aux travaux de consolidation de l’immeuble BARRAT.
Approuvée à la majorité 12 voix POUR, 1 ABSTENTION (Mme AUCOIN), 2 CONTRE (Messieurs SAUTEREAU et ZALEWSKI).

QUESTIONS DIVERSES

↳ Questions diverses sollicitées par M. Frédéric ZALEWSKI

- 1) Questions sur le plan de circulation : quand doit prendre fin l’expérience de sens unique rue Delangle et sera un bilan tiré pour les riverains et les commerces ? Une pétition a été lancée et remise par des riverains face à l’engorgement fréquent de la rue Saint Jean (voir les photos, transmises par les signataires de la pétition). Le fleuriste a regretté la baisse de passage pour expliquer la fermeture de son commerce (voir capture d’écran Facebook), à la suite d’échos similaires de la boucherie. Quelles mesures vont être prises ?

- 2) Pour quand est prévue la rencontre avec la Fondation du Patrimoine à propos de l’Eglise, à laquelle le maire s’était engagé devant le Conseil, et pour quelle raison a-t-elle été différée ?

Réponses de Monsieur le Maire

1. L’accès au centre-ville est interdit aux véhicules de + de 3.5 T, tout autant qu’aux caravanes, ce que relaient les GPS. Tout manquement relève de la responsabilité des conducteurs et ils sont répréhensibles par la loi.
Des panneaux « zone de rencontre » limitant la vitesse à 30 km ont été posés rue Saint-Jean par les services techniques municipaux.
L’expérimentation du sens unique reste d’actualité et des améliorations pour se garer devant les magasins en durée limitée et la végétalisation de la rue sont en cours.
Scepticisme quant à la raison de la fermeture du magasin du fleuriste due seulement par le sens unique de la rue. Tous les commerces situés rue Delangle n’émettent pas tous des avis négatifs.

2. La Fondation du Patrimoine sera sollicitée en temps et en heure, comme d’autres acteurs hors champs institutionnel le seront, une fois les études finalisées, les travaux programmés et les financements prévus.

↳ Vœux du Maire et de la municipalité :
Le lundi 13 janvier 2025 à 19 heures, salle de réception du château.

↳ Spectacle de marionnettes offert par la commune :
Dimanche 19 janvier 2025, salle de réception du château

↳ Grilles de la chapelle St-Lazare :
Pose courant janvier et une inauguration est prévue en juin 2025.

↳ Etat civil en 2023 et au 16/12/2024 :

	2023	2024
<i>Naissance</i>	8	11
<i>Mariage</i>	4	0
<i>PACS</i>	2	7
<i>Décès</i>	32	52

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21 heures 10 minutes.

Transmis aux conseillers municipaux : le 27/12/2024

Affichage : le 27/12/2024

